

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 06 mars 2026, sous la présidence de M. Alexandre RASSAËRT, Président du Conseil d'Administration de l'E.P.F. Normandie, en présence de M. Philippe LERAÏTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Laurent DEGEZ, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. Kamal KEHILA, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

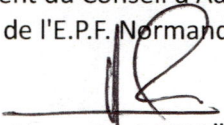
- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie en date du 24 novembre 2023, autorisant la prise en charge et l'acquisition des parcelles comprises dans le périmètre de l'opération « OPE2023107 – 14 - DOUVRES LA DELIVRANDE "VOIE DES ALLIES / SITE BATIMETAL », avec une enveloppe projet de 1 736 000 € HT,
- Vu la Convention de Réserve Foncière n°20230055 du 29 novembre 2023 signée entre la Communauté de communes Cœur de Nacre et l'E.P.F. de Normandie,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

De prendre acte de la caducité de la Convention de Réserve Foncière n°20230055 du 29 novembre 2023, compte-tenu de la substitution par le nouveau dispositif contractuel de la convention d'interventions à compter de la signature de cette dernière.

D'autoriser le Directeur Général à signer une convention d'interventions sur le périmètre pris en charge de l'opération « OPE2023107 – 14 - DOUVRES LA DELIVRANDE "VOIE DES ALLIES / SITE BATIMETAL » (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 1 736 000 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,


Alexandre RASSAËRT

Le Directeur Général par intérim
de l'E.P.F. Normandie,

pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général Gilles GAL
pour les Affaires Régionales

Délibération approuvée

A Rouen, le
Le Préfet,


09 MARS 2026



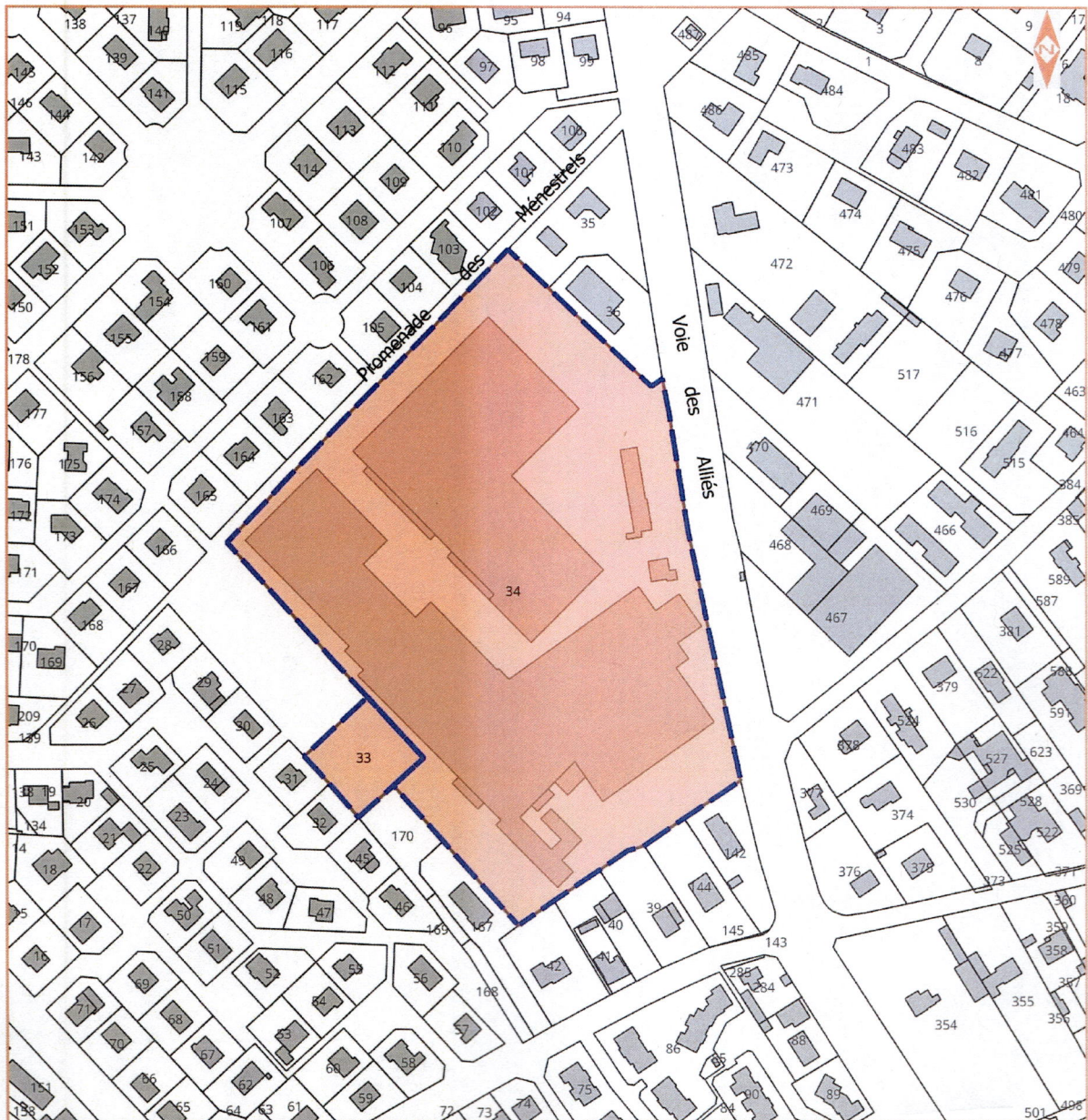
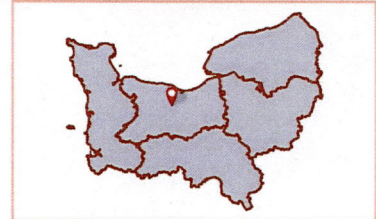

Philippe LERAÏTRE

Action foncière

14 - DOUVRES LA DELIVRANDE "VOIE DES ALLIES / SITE BATIMETAL"






**CC Cœur de Nacre
Douvres-la-Délivrande**

Code opération : OPE2023107
Surface : 3,54 ha environ
Emprise bâtie : 1,8 ha environ
Section : AH



Sources : Origine cadastre 2026 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 13/02/2026

-  Parcelles en stock
-  Emprise concernée par l'opération
-  Sections cadastrales
-  Parcelles
-  Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

0 20 40 m

